

Franc Parleur

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE
ORGANE D'ACTION

Qui bene amat, bene castigat

Colonel G. E. Marquis
Bibliothécaire
Bibliothèque de la Législature
Hotel du Gouvernement

Qui aime bien, châtie bien

L'ORGANISATION DE LA POLICE

Les journaux ont fait beaucoup de "placotage" au sujet de la ré-organisation de la police municipale. Le maire a coupé court à ces racontars.

Il est question de cette réorganisation depuis la campagne électorale de 1934, c'est-à-dire il y a au-delà de quatre ans. C'était un des articles du programme de l'ex-maire. Pourquoi a-t-il attendu jusqu'à la fin de règne pour s'en occuper?

Ce n'est un secret pour personne que l'ex-maire a intrigué contre le chef et le sous-chef de la police et qu'il est souvent intervenu dans l'exercice de leurs fonctions, qu'il leur a enlevé pratiquement une partie de leur autorité en intervenant à l'encontre de leurs décisions.

Ces manoeuvres étaient connues de la force constabulaire. Quelques-uns de ses membres, cela se conçoit, en profitaient pour commettre des écarts à leurs devoirs. On en a eu une preuve dans l'affaire des deux constables qui ont été accusés de s'être emparés de deux bidons d'alcool de contrebande. Ils ont subi une enquête et le coroner les a condamnés tous les deux. Depuis il y en a un qui a été destitué. Il a même été poursuivi par son propre avocat.

Nous avons souvent réclamé la ré-organisation de notre police municipale, parceque nous étions convaincu qu'il y avait parmi les membres de la force constabulaire, des éléments qui n'en étaient pas dignes.

Nous avons dit et répétés, et nous le répétons de nouveau, qu'il y a des moutons noirs parmi eux, qu'il y a des voleurs qui dépouillent les pauvres pochards qui leur tombent sous la main.

La ré-organisation s'impose depuis longtemps. Le choix de l'homme qui a été fait pour cette ré-organisation ne peut souffrir de critique. Il a toute la compétence nécessaire. Pour entrer dans la Gendarmerie Royale il a du lui-même suivre un entraînement rigoureux, sévère, mais nécessaire pour la protection des citoyens et de leurs propriétés.

Nos constables, du moins la grande majorité, n'ont aucune formation pour les fonctions qu'ils sont appelés à remplir, aucun entraînement physique et militaire indispensables dans la bonne exécution de leurs devoirs.

Ce n'est donc pas étonnant que les premiers entraînements qu'ils ont été appelés à recevoir fussent des exercices physiques et militaires.

Naturellement, et plus particulièrement ceux qui ont les pieds plats et les côtes sur le long, n'ont pas aimé cela et se sont mis à rouspeter.

C'était à prévoir.

La police, aussi bien que les pompiers, a besoin d'un entraînement efficace. Pour des raisons que nous ne voulons pas discuter nous devons constater que, depuis quelques années surtout, cet entraînement essentiel a manqué chez nos policiers. La discipline, à cause des interventions, a aussi fait défaut.

Il faut de toute nécessité obvier à cette déficience lamentable dans notre corps constabulaire. Il faut

que l'on prenne des moyens énergiques pour changer cet état de choses.

Il va sans dire que des réformes ne peuvent être faites sans qu'il y en ait qui en souffre, mais les intérêts communs doivent passer avant les intérêts de particuliers.

On a parlé d'une requête pour demander le renvoi de l'organisateur, M. H.-R. Gagnon. Nous le croyons parceque tout le public en jase. Qu'il l'ait reçue ou non, cette requête, le maire a été sage de déclarer qu'il n'en connaissait rien. L'échevin Samson a parlé dans le même sens.

Cette question de la ré-organisation de la police municipale en est une de la plus haute importance, qui ne doit pas être disposée à la légère ni selon les préférences ou les antipathies des membres du conseil.

Trop de vols sont commis dans notre ville pour que le public, qui en glose, n'y mêle pas, en ce qui regarde quelques-uns du moins, une complicité coupable de certains policiers.

Nous recommandons à nos édiles d'agir sagement dans les circonstances. La sécurité des citoyens et de leurs propriétés est en jeu. Et cela mérite une très sérieuse considération.

Nous avons confiance au bon jugement que le maire a démontré depuis qu'il est à la tête de la ville et nous sommes convaincu qu'il saura régler cette question dans les meilleurs intérêts de ses concitoyens.

Paroles à retenir

S'il est des paroles qu'il IMPORTE de se graver PROFONDEMENT dans la mémoire, s'il est des paroles qui méritent d'être RETENUES, ce sont celles que vient de prononcer cet incomparable abbé Lionel Groulx, l'ardent apôtre du réveil national chez nous au cours d'une conférence qu'il donna à l'École normale de Valleyfield.

Après avoir énuméré quelques-uns des dangers que court actuellement notre race et fait ressortir la nécessité et l'urgence pour la femme canadienne-française de prendre en mains la défense de nos droits au foyer, dans la rue, dans les relations sociales, partout, monsieur l'abbé Lionel Groulx en qui nous ne pouvons nous lasser de voir un grand, un illustre patriote dont les directives, toutes ses directives méritent d'être suivies à la lettre de tous et de toutes qui sont dignes d'appartenir à notre race; monsieur l'abbé Groulx, disions-nous, terminait sa conférence par ces paroles que nous vous demandons instamment de vous graver PROFONDEMENT dans la mémoire:

"une VIGOUREUSE réaction s'IMPOSE, réaction des classes bourgeoises, de l'élite de TOUT notre peuple. Notre avenir est entre les mains de la génération qui monte.

Vous avez bien lu: une VIGOUREUSE réaction s'IMPOSE. . . NOTRE avenir est entre les mains de la génération qui MONTE.

Si notre petit peuple ne se composait que d'hommes et de femmes de coeur, si TOUT ses enfants avaient une conception EXACTE de leurs devoirs envers lui, si TOUT les hommes et TOUTES les femmes de chez nous, de vieux, de jeunes et de plus jeunes se fai-

saient un DEVOIR de TOUT les instants de se pénétrer PROFONDEMENT de leurs obligations réciproques, de l'opportunité d'une union intense et sincère; si, en un mot, nos gens étaient TOUT d'ardents et de véritables patriotes, s'ils étaient prompts à défendre fièrement leurs droits, nous serait-il donné d'assister à cette humiliante situation où l'on voit les nôtres bafoués, traités comme des parias, méprisés, haïs et considérés comme une quantité négligeable par ces arrogants Anglais, ces métèques de toutes nationalités qui sont pour la plupart nés ailleurs que sur notre territoire; nous serait-il donné de voir une majorité anglaise nous persécuter, sourdement ou ouvertement, à cause de nos origines françaises et catholiques; nous serait-il également donné d'assister aux innombrables trahisons, aux goujateries sans nom dont de nos représentants à Ottawa se rendent chaque jour coupables, goujateries et trahisons qui nous valent d'être considérés et traités comme des imbéciles, comme des crétins par des gens qui ne sont pas même nés chez nous et refusent de voir en le Canada leur patrie; goujateries et trahisons qui nous rendent méprisables aux yeux des gens de coeur, des gens qui ont de la fierté, des gens chez qui c'est un devoir de se tenir debout devant tous et chacun et de revendiquer fièrement leurs droits et davantage, d'imposer même leur volonté à leurs voisins, moins fiers et moins remuants.

Ne cherchons pas à nous le dissimuler: nous sommes un peuple qui manque de fierté et d'enthousiasme, un peuple qui ne sait pas se faire respecter, imposer sa volonté à ceux dont c'est l'exécrable manie de tyranniser les faibles, d'exploiter les froussards. Emplo-

ions-nous plutôt à nous convaincre que nous sommes pour la plupart des lâches, des indécis et des poltrons, que nous sommes des gens qui se désintéressent de leur avenir, qui préfèrent s'amuser, niaiser et se crétiniser plutôt que de s'abandonner à l'étude des grands problèmes du jour, se perfectionner et s'imposer à ses semblables. Nos gens manquent à la fois d'idéal et de fierté, ils sont dépourvus tout-à-fait ou presque de cette ambition qui permet d'atteindre les sommets de l'échelle sociale, d'occuper les postes élevés, de prendre des responsabilités qui leur permettent de commander la foule et d'imposer leurs principes à ceux qui les entourent.

Cette absence de fierté et d'idéal chez nous que nous déplorons après bien d'autres est cause que nous manquons de courage devant l'adversaire; que nous nous éraisons devant le premier venu qui est généralement un monstre de cruauté et d'injustice, un être méprisable à tout point de vue.

N'y aurait-il pas moyen de nous corriger une fois pour toutes de ce grave défaut qui nous empêche d'élever la voix et de poser des gestes énergiques chaque fois qu'il y a lieu de le faire, chaque fois que notre conscience nous commande d'agir ainsi; n'y aurait-il pas moyen d'acquiescer de la volonté pour vous façonner une âme de catholique sincère et de Canadien-Français véritable; n'y aurait-il pas moyen de vous transformer en hommes et en femmes de coeur, en femmes et en hommes qui ne peuvent souffrir qu'on les humilie, qu'on les insulte, qu'on les traite en quantité négligeable; n'y aurait-il pas moyen, enfin, de vous donner cette force de caractère et cette dignité d'âme qui font frémir jusqu'aux plus intrépides et les contraignent à reconnaître vos droits, à vous entourer de respect et à vous admirer?

UNE VIGOUREUSE REACTION S'IMPOSE: Avez-vous le droit d'en douter, avez-vous le droit de repousser cette invitation, de fermer l'oreille à ce pressant appel que tous les gens de coeur et les vrais patriotes de chez nous ne cessent de lancer, sans doute parce que la situation est très grave, parce que notre avenir comme groupe ethnique est en danger, compromis même?

Les lâches, toujours prêts à trahir la cause de leur race, à fuir le drapeau et à déposer les armes, peuvent le prétendre, mais vous, qui prétendez être de votre race et de l'Eglise, avez-vous jamais le droit de penser comme eux, êtes-vous autorisés à fermer — les yeux sur les malheurs qui nous menacent, à nier le danger pour n'avoir pas à combattre pour assurer l'avenir religieux et national de votre race? S'il ne vous appartient pas de trahir la cause sacrée de votre race, s'il vous est interdit en conscience de vous acoquiner, de pactiser avec ces gens qui ont juré la mort de l'Eglise, de détruire l'Eglise dans notre patrie, de noyer le catholicisme dans le sang de ses enfants et de ses prêtres, de dynamiter nos temples et nos hospices, d'incendier nos bibliothèques et nos oeuvres d'art, d'assassiner sans pitié nos prêtres et nos apôtres laïques; s'il vous est défendu de faire cause commune avec ces criminels et ces inconscients du ghetto, des loges maçonn-

(suite à la page 2)

NOTRE FAVORI NATIONAL

melchers

GIN
CANADIEN
CROIX D'OR

London Club London Dry Gin • Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED Montréal et Berthierville • Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

Paroles à retenir LA SEMAINE PROVINCIALE

(suite de la page 1)

niques et des clubs communistes, politiques, sociaux et autres, qui ont pris l'engagement solennel de jeter aux orties les biens du culte, d'effacer de chez nous tout vestige de religion et du culte de la race, **qu'attendez-vous pour agir?**

Vous, des classes bourgeoises, de l'élite, de TOUT notre peuple **qu'attendez-vous** pour prendre position, pour fermer ces gueules qui blasphèment, maudissent et vomissent l'injure sur notre clergé et nos religieux; **qu'attendez-vous** pour arrêter la marche des éléments de désordre sur notre province, sur notre pays; **qu'attendez-vous** pour endiguer la vague qui déferle ses eaux fangeuses de la luxure, de la haine, de l'irrégion et du paganisme sur notre province, sur notre pays, sur nos villes et sur nos campagnes?

UNE VIGOUREUSE REACTION S'IMPOSE: quand vous déciderez-vous à agir? Si une vigoureuse réaction s'IMPOSE, **qu'attendez-vous** pour être de cette réaction qui doit débarrasser notre patrie — de ces éléments de désordre et de ces maximes erronées qui, actuellement, nous causent déjà tant d'ennuis, sont cause que la vie s'assombrit chaque jour chez nous?

Quelle mesure avez-vous prise jusqu'ici pour faire rayonner davantage la vertu, le sentiment religieux et le culte national, en vous-même, dans vos foyers, à l'atelier, au bureau, au magasin, parmi vos proches et vos voisins, dans la rue, au parlement, au prétoire, dans votre officine, dans la presse, sur la scène, sur l'écran, dans les lieux d'amusement, dans les moeurs privés et publiques, PARTOUT? Votre conscience, votre intérêt et la raison vous commandent de réagir contre ces moeurs païennes et écoeurantes qu'on veut vous imposer, dont par exemple les modes indécentes, les danses lascives, la littérature pornographique ou simplement grivoise, l'éducation molle et déformatrice, l'émancipation religieuse, le crétinisme et tout ce que vous voudrez qui déforme à la fois le coeur et l'esprit et fait de vous des femelles et des mâles au lieu de ces femmes et de ces hommes, de ces chrétiens et de ces chrétiennes, de ces Canadiens-Français et de ces Canadiennes-Françaises que vous devez être.

Pourquoi, alors, ces hésitations, ces tergiversations et ces attitudes grotesques en face du devoir: pourquoi ces refus de marcher dans le chemin de la vertu et de l'honneur, dans ce chemin qui aboutit au bonheur; pourquoi ces écrasements, ces trémoussements et ces attitudes indécises qui indiquent bien quel genre de principes vous animent, quels sentiments vous partagez à l'endroit de Dieu, de l'Eglise, de la morale, de votre race et de vous-mêmes.

UNE VIGOUREUSE REACTION S'IMPOSE: **qu'attendez-vous** pour l'organiser, cette réaction qui s'impose aujourd'hui plus que jamais dans les divers milieux où sécoule votre vie de catholiques et de Canadiens-Français, de professionnels, d'hommes de métier, de pères et de mères de famille, de jeunes gens et de jeunes filles, de femmes et d'hommes vertueux et intelligents?

Votre attitude, qui sait, en décidera peut-être plusieurs dans votre entourage à organiser à leur tour la réaction, cette vigoureuse réaction qui s'impose et de laquelle seule viendra le salut. L'exemple n'est-il pas contagieux? Pourquoi, alors, ne pas donner l'exemple qui entraînera les vôtres à faire leur devoir, à organiser la réaction dans leurs milieux respectifs? Si des vôtres attendent pour organiser cette réaction que vous mettiez dans le mouvement, que vous vous lanciez à cette conquête qui, pourvu qu'elle se généralise, vaudra à notre petit peuple de vivre enfin des jours heureux, de s'arra-

cher une fois pour toutes des serres du paganisme et du modernisme, trompeurs qui l'étranglent; oui, si des vôtres attendent pour agir que vous leur donniez le bon exemple, cet exemple qui entraîne les faibles, les hésitants, vous est-il permis d'hésiter un seul instant à vous lancer dans cette réaction? Pourquoi faut-il que vous soyez pour la plupart si lents à saisir l'urgence d'un mouvement réactionnaire intense, d'un mouvement qui vienne renverser les plans si habilement tracés, des ennemis de notre foi, de notre race et de nos coutumes? Vous avez de l'intelligence, du coeur et de la conscience; vous avez la foi, vous aimez votre race et l'Eglise, vous êtes fiers de vos institutions, que vous faut-il de plus et qu'attendez-vous pour réagir, pour revendiquer vos droits, pour imposer à TOUS le respect de la morale et de vos croyances religieuses, pour réfuter les sottises que lancent les pilliers de tavernes, les francs-maçons, les libertaires et les gens de la révolution qui, comme vous le savez, servira les intérêts des Juifs.

NOTRE AVENIR EST ENTRE LES MAINS DE LA GENERATION QUI MONTE: Quel avenir, alors, nous est réservé? La génération qui monte vaut-elle mieux que celle qui disparaît, est-elle en mesure d'assurer notre avenir, est-elle digne de la mission qu'on lui confie?

Nous constatons un mouvement réactionnaire chez nos jeunes, chez ceux qui composent la génération de demain mais, ce mouvement n'est-il pas toujours trop restreint, la génération qui monte, la génération qui sera chargée de défendre nos droits après que nous serons disparus, comprend-elle suffisamment ses devoirs, est-elle désireuse de se dépenser sans compter pour le salut de notre race, de l'Eglise et de la morale chrétienne chez nous.

Peut-on compter sur la génération qui monte pour remettre en honneur dans notre patrie, dont nos vaillants missionnaires et nos chers ancêtres ont arrosé le sol de leur sang et de leurs sueurs, les moeurs honnêtes d'autrefois l'honneur, la fierté et l'esprit chrétien qui furent cause que nous avons pu recueillir et conserver jusqu'à ce jour l'inappréciable héritage que forment nos traditions?

Fasse le ciel que la génération qui monte comprenne mieux que la génération qui décline ses devoirs ait l'énergie nécessaire pour s'en acquitter scrupuleusement.

C'est à cette condition seulement que nous échapperons au naufrage que l'avenir nous réserve, au dire même d'observateurs sérieux, si nous persistons à fermer les yeux sur tout ce qui existe chez nous qui est incompatible avec notre idéal, avec notre mission. Ce n'est pas pour rien que la Providence a veillé sur nous jusqu'à ce jour, qu'Elle a permis que nous triomphions des pièges de nos ennemis: nous devons y voir la preuve que nous avons un grand rôle à jouer en cette terre d'Amérique. Mais, cette protection, le ciel n'est pas tenu de nous l'accorder si nous refusons de nous aider, si nous refusons de servir nos intérêts, si nous tentons obstinément l'impossible pour nous arracher à cette atmosphère qui ferait de nous un peuple puissant et heureux. Aide-toi, le ciel t'aidera, dit le proverbe: la génération qui monte consentira-t-elle à s'aider? Nous le souhaitons de tout coeur Fasse le ciel que nous ne soyons jamais déçu.

C. B.

FRANC-PARLEUR est publié par l'Office Québécoise de Publicité, 60 rue St-Louis, à Québec et imprimé par l'Imprimerie Provinciale, Enr., 445 rue St-Valier, Québec.

L'enquête des comptes publics.

Comme le Premier Ministre l'a annoncé il y a quelques semaines, le département du procureur général prendra des procédures au criminel contre ceux qui ont été convaincus de détournement de fonds ou de vol. On sait que cette enquête est très difficile, parce que les faits remontent à quelques années et que dans bien des cas, les documents sont disparus. Par ailleurs, l'hon. M. Maurice Duplessis ne veut pas que l'enquête nuise ou retarde le travail de l'administration; de plus, il ne veut pas porter d'accusations avant d'avoir tous les éléments de preuve.

Il y a quinze jours, une accusation de vol pour un montant de \$100,000 a été portée contre Charles Lanctôt, ancien assistant du procureur général. L'accusé n'a pas été arrêté à cause de son état de santé, mais il est sous la surveillance de la police. La semaine dernière, deux anciens chefs de police du district de Montréal ont été arrêtés et traduits devant les tribunaux. Le premier est Daniel Lorrain, ancien chef des détectives, et le second J.-P. Fitzgibbon, ancien chef de l'escouade des liqueurs. Ils subiront leur enquête prochainement. D'autres arrestations seront aussi faites sous peu. On sait que tous ceux qui ont suivi l'enquête réclament la punition des coupables; les libéraux eux-mêmes réclament des arrestations.

L'hon. M. Duplessis à Toronto.

Le Premier Ministre s'est rendu à Toronto, la semaine dernière, où il a eu une importante entrevue avec l'hon. M. Mitchell Hepburn, premier ministre de la province d'Ontario. Les deux chefs de gouvernement n'ont pas encore révélé les conclusions de leur entrevue, mais on croit qu'ils se sont entendus pour présenter un mémoire identique à la Commission Rowell. On sait que cette commission fait une enquête sur les relations entre le pouvoir fédéral et les pouvoirs provinciaux. Québec et Ontario veulent protéger leur autonomie.

et c'est pour cela qu'ils s'entendent sur les principaux points. Les deux provinces ont des intérêts communs en bien des domaines, particulièrement celui de l'industrie forestière.

Comme l'hon. M. Duplessis l'a expliqué au début de la session, il ne s'agit pas de nuire à la Confédération, mais plutôt de protéger les vieilles provinces contre l'invasion du fédéral et contre les exigences des provinces de l'Ouest.

Le gouvernement aide la jeunesse.

On se souvient que l'automne dernier, le gouvernement d'Ottawa et celui de Québec se sont entendus pour venir en aide à la jeunesse. En vertu de l'entente Bilodeau-Rogers, une somme de \$440,000 a été mise à la disposition du ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. Joseph Bilodeau, pour organiser des cours théoriques et pratiques. Les dépenses étaient payées, moitié par le fédéral, moitié par le provincial. Ces cours ont remporté un magnifique succès. Ils ont été suivis par 18,065 jeunes gens et jeunes filles, qui ont ainsi acquis une compétence qui leur permettra de se placer facilement.

On ne sait encore si le fédéral continuera à payer sa part. L'argent voté est maintenant épuisé. Mais il semble bien que, même si le fédéral refuse de continuer ces cours, le gouvernement provincial les prendra à sa propre charge, afin de continuer cette oeuvre nécessaire.

Les résultats de la colonisation.

La colonisation n'a été à l'honneur, la semaine dernière, à Québec. M. Ernest Laforce, sous-ministre, a donné deux conférences très intéressantes dans lesquelles il a exposé ce que fait le gouvernement pour le retour à la terre. Il a dit qu'il y a dans notre province près de 100,000 jeunes gens qu'il faut absolument garder sur la terre, si on ne veut pas qu'ils aillent grossir le nombre des chômeurs dans les villes. Cette entre-

prise coûte très cher. Aussi, demande-t-on à toute la population de soutenir cette initiative. De son côté, le sous-ministre suppléant, M. Stanislas Bégin, a déclaré que sur 3,000 colons établis en 1937, un dixième seulement sont revenus.

M. l'abbé Morel, directeur de la société de placement, a donné des renseignements intéressants sur la vie des colons. Il a expliqué que si cette vie est dure, si elle demande du courage, elle n'est pas impossible, loin de là. Un colon qui veut travailler peut très bien réussir.

Ecole d'Agriculture en Gaspésie.

Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, a eu une entrevue, la semaine dernière, avec le premier ministre et l'hon. M. Bona Dussault, au sujet de l'Ecole d'Agriculture de Gaspé. Le gouvernement a décidé d'accorder \$25,000 par année durant cinq ans, pour l'établissement de cette institution. On a décidé de ne pas acheter tout de suite un édifice. On se servira de l'ancien monastère des Cisterciens, qui l'ont quitté il y a un an.

Recherches géologiques.

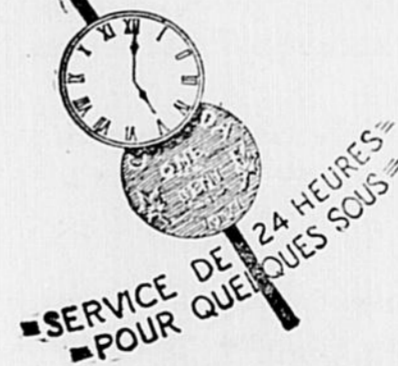
Le ministère des Mines, l'hon. M. Onésime Gagnon, a décidé de faire faire des explorations géologiques sur la Côte Nord, cet été. Cette région est certainement riche en gisements miniers que la province pourrait exploiter avec avantage. Une équipe de géologues commencera ce travail, sous la direction de M. Carl Faessler, professeur à l'Université Laval. On étudiera tout la région de Charlevoix-Saguenay jusqu'au Labrador.

Concours littéraires et de sciences.

Le cabinet provincial vient d'adopter un arrêté ministériel fixant les nouvelles conditions des prix de littérature et de sciences. A l'avenir, ces prix seront moins élevés, mais plus nombreux. Dans chaque section, le prix sera de \$1,400, divisé entre les trois premiers lauréats: le premier recevra \$800, le second \$400 et le troisième \$200. De plus, le nombre des juges est réduit.

(Suite à la page 3)

QUEBEC POWER



ECONOMIE - CONFORT COMMODITE

Evitez le gaspillage des aliments en les conservant dans une armoire frigorifique.

Jouissez d'une température plus fraîche en été par la cuisson à l'électricité et l'emploi d'éventails électriques.

Ayez de l'eau chaude à votre disposition l'année durant avec un chauffe-eau au gaz ou à l'électricité.

Visitez les salles de votre fournisseur d'appareils électriques.

Mardi soir à 8 heures

Ecoutez le programme Quebec Power aux postes CHRC et CKCV

OU VA LA PUBLICITE ?

suite

Avec la hausse qui devait suivre la dévaluation de la monnaie, le phénomène inverse se produit aujourd'hui. "Je devrais augmenter de 30 centimes. Je cesserais de distribuer des primes..." Simple palier, bientôt dépassé, mais qui a pu un moment retarder la hausse.

Cet exemple encore d'un organisme malade qui, de lui-même, répudie son mal, brûle ce qu'il a adoré et revient à la santé, n'est pas, on en conviendra, un fait négligeable.

Signalons-en un autre. Ce fait par exemple que, dans le cas de certains produits pour lesquels avait prévalu l'usage de paquets pesés, emballés, étiquetés par le fabricant, on revient à la vente en vrac chez le détaillant. C'est peut-être la plus rude brèche qui ait été faite depuis trente ans dans la sacro-sainte théorie de la vente sous marque.

Le coup de pioche est venu, sous un gouvernement de Front populaire, du Comité national de Surveillance des Prix. Il s'agissait de l'espèce des pâtes alimentaires, et une circulaire officielle a invité les préfets à recommander l'achat en vrac. Qu'advient-il en effet le jour où les ménagères reviennent à cette pratique? Et savent-elles bien quelle arme efficace elles auraient en mains contre "la vie chère" si elles s'en avisaient?

Nous n'ignorons pas certes l'émoi qu'un tel événement a suscité dans les milieux publicitaires et les protestations qui se sont élevées contre une telle "hérésie", contre nous reporte, a-t-on dit, trente ans en arrière. Et de nous ressortir les arguments par lesquels on a de tout temps justifié la vente sous marque: "Dans ces manipulations du produit par le revendeur, où seront désormais les précautions d'hygiène? Où, cette garantie de qualité que la marque donne à l'acheteur? Où, cette rationalisation que représentent, pour l'épicier, des paquets tout préparés, et par conséquent, pour l'acheteur, cette économie?"

Nous les avons tant entendues, ces raisons, depuis trente ans, qu'elles sont devenues des dogmes auxquels on n'ose plus toucher. Si pourtant le pavé sacrilège lancé dans la mare par le Comité de Surveillance des Prix nous amenait à "reconsidérer la question"? comme on dit au Parlement. Car il y a peut-être des fissures dans cette théorie trop bien cimentée! L'intangibilité même qu'on entend lui conférer est justement une raison d'être en défiance et de réclamer un nouvel examen. Dans ces arguments si bien arc-boutés les uns aux autres ne se glisse-t-il pas quelque part un sophisme?

Précaution d'hygiène dans la manipulation du produit? Mais rien ne m'empêche de les exiger de mon fournisseur! Garantie de qualité? Mais si j'ai confiance en lui parce que je le connais, si je m'en remets à sa compétence quand il me dit qu'un produit est bon, pourquoi veut-on que sa parole ne constitue pas une garantie équivalente à l'affirmation gratuite du fabricant dans sa publicité? Le détaillant aussi a intérêt à ne vendre que de bons produits. Quant à l'économie de temps, il a bien fallu que quelqu'un les mît en paquets, ces pâtes alimentaires! Que le travail soit fait à l'usine ou chez l'épicier, cela revient au même.

— Non pas! me dira-t-on. A l'usine, il y a une machine empaqueteuse qui débite deux mille paquets à l'heure. Il y a donc perte de temps, faute contre la rationalisation, et vous allez condamner au chômage cinquante mille ouvriers cartonnières...

Je pourrais répondre que je n'achète pas du carton. Mais nous voici justement au coeur même de la question.

C'est que la vente sous marque, en dépit de ses indiscutables avantages, ne va pas sans toute une "littérature" qui commence avec le paquetage, qui se continue par

la publicité, dont on oublie généralement de nous dire combien elle coûte, mais dont les frais pourraient bien en définitive absorber pour une bonne part les compressions qu'on se flatte d'obtenir par ailleurs sur le prix de revient.

C'est une plaisanterie courante, dans nos "salles de rédaction" publicitaire, de dire qu'un produit qui ne coûterait rien ne pourrait pas être vendu, sous marque, moins de 3 fr. 50. Boutade qui en réalité ne fait que traduire des chiffres plus sérieux, plus éloquentes aussi. Nous les emprunterons aux centres d'études statistiques qui sont assurément les plus libres d'intérêts capitalistes, les moins influencés en tout cas: Société des Nations et Bureau international du Travail.

Il s'agit du rapport entre le volume de la production et le volume du commerce: tout le problème qui nous occupe est dans cet écart. Le cas de l'Amérique, qu'on nous présente comme le pays des affaires et de la publicité par excellence, est particulièrement typique.

Si l'on prend pour base la production et le commerce de l'année 1913, supposés égaux à 100, on constate que la production passe à 125, à 131 en 1929. Jusque-là rien que de très normal.

Mais dans le même temps le volume du commerce passe à 139 pour l'année 1925, à 161 pour l'année 1929.

Le volume des affaires — ou si l'on veut le coût de la fonction commerciale et de la distribution des produits — augmente donc relativement beaucoup plus que la production. N'est-ce pas inquiétant et où donc sont les réductions annoncées, que la publicité devait nous apporter? Ce qui, dans une économie correcte, devrait s'accomplir aux moindres frais nous coûte ainsi de plus en plus cher. Par quel malin paradoxe sont donc mises en déroute les prévisions de nos augures?

C'est sans doute qu'au commerce fait d'échanges sains et réels et de profit légitime s'ajoute, en système capitaliste, une spéculation parasite sans utilité et souvent nocive, dont la publicité précisément est quelquefois l'occasion, et à laquelle la vente sous marque peut servir de prétexte. "Si vous vendez un chapeau 2 dollars, marquez-le à votre nom et vendez-le 3 dollars. La garantie de votre nom vaut bien un dollar!..." On peut aller loin dans cette voie!

Cette marge, on veut bien qu'elle soit constituée par la rémunération des intermédiaires nécessaires. Il n'est pas bon tout de même, il n'est pas souhaitable, il n'est pas d'une économie saine que s'allonge indéfiniment ce trajet de la production à la consommation. Plus se diversifient les activités que requiert la vente sous marque, plus aussi se multiplient les recoins où peuvent s'incruster les parasites: ils trouveront toujours moyen de justifier leur existence et leur profit en disant qu'ils s'occupent de publicité! Dieu sait pourtant que certaines de ces occupations peuvent n'avoir que des rapports très lointains avec la vente!

A la production, en somme, la vente sous marque a superposé une organisation économique qui se prête plus que toute autre aux végétations superflues. La publicité est le type de ces professions dont le mirage attire quantité de gens qui, en se trouvant à eux-mêmes une raison d'être, croiront aussi qu'ils y doivent trouver leur profit.

Comment n'aurait-on pas, devant de tels excès, les réflexes d'un Georges Duhamel? Devant telles améliorations si fâcheusement contre-balancées par leurs conséquences, comment ne pas rêver de certaines formes économiques qu'il serait impossible de retourner contre l'homme?

Que la publicité pour un produit de marque soit, dans des cas précis, la méthode de vente la moins coûteuse, cela est l'évidence

même et nous le maintenons.

Le malheur est probablement d'avoir voulu généraliser, en étendant à des problèmes où les frais de vente deviennent alors démesurés. Et nous voici ramenés toujours à la même conclusion: qu'en prenant conscience de son pouvoir, la publicité connaisse aussi ses limites.

Il faut dire un mot enfin d'une menace qui pèse sur la publicité, et qui, même si elle ne doit pas se réaliser, ne manque pas d'agir dès maintenant sur elle en endiguant ses excès, en restreignant son champ d'action et en l'incitant à garder la mesure: la crainte du législateur est le commencement de la sagesse! On veut parler d'une proposition de loi déposée par un certain nombre de sénateurs, dont M. Henri Sellier, ancien ministre de la Santé publique, qui, si elle était votée, équivaldrait à une suppression pure et simple de la publicité pharmaceutique auprès du public.

Beaucoup sans doute, au simple énoncé de cette information, applaudiront sans réserve au principe de cette loi, en pensant à des excès évidemment indéfendables. A y regarder de plus près, la question est moins simple. Il faut être le plus maladroit des pédagogues, et ne pas connaître le premier mot de son métier, pour mettre en retenue toute une classe fautive de savoir discerner et punir deux gamins qui ont bavardé. Tel est exactement le cas.

C'est le métier du législateur de savoir trouver la démarcation entre le juste et l'injuste, et d'y passer la lame de son glaive. Mais non pas de trancher au petit bonheur, d'un grand coup de son sabre de bois, au risque d'éborgner la liberté. Cette nouvelle loi de prohibition à toutes les inutiles rigueurs de la loi Volstead.

Croit-on au surplus, puisque c'est cela qu'on veut, que la publicité soit incapable de s'amender elle-même? Croit-on qu'elle ne sache pas d'elle-même, et dans son propre intérêt, mettre une sourdine à ses superlatifs? Ne plus annoncer qu'on guérit la tuberculose ou le cancer? Si ces réclames ont existé, on n'en voit tout de même plus beaucoup aujourd'hui. Ne pas employer les mots "guérir" et "guérison"? Mais il y a dix ans qu'une publicité pharmaceutique sérieuse ne s'en sert plus! Et il n'y a précisément de succès durable — il serait facile de le démontrer — que pour les spécialités qui n'ont jamais promis la lune et qui ont toujours su "raison garder".

C'est toute la publicité qui doit entendre cette leçon.

Ce qu'il y a donc d'impressionnant dans tous ces faits que nous avons rapportés, c'est leur convergence vers une même conclusion: oui, la publicité peut survivre; oui, elle a son rôle à jouer et elle est irremplaçable; oui, elle doit servir l'homme. Mais elle n'a pas tous les droits. Mais son domaine a des limites qu'elle doit reconnaître. Mais des normes lui sont supérieures auxquelles elle doit se conformer. Mais elle a besoin de s'amender, encore qu'elle soit très capable de le faire elle-même. Servir l'homme, et non point l'asservir. Faciliter les échanges, et non les alourdir. Exprimer notre amour de la vie, mais d'une vie qui ne soit pas de basse qualité.

Sait-on par exemple — pour ne citer que cette caution — que Montaigne lui-même, en un curieux chapitre (liv. 1, xxxiv), s'était avisé de la nécessité de ces rencontres entre l'offre et la demande? L'absence de publicité, de son temps, lui semble "un défaut de nos polices", et qu'il déplore.

"Feu mon père, homme, pour n'estre ayd que de l'expérience et du naturel, d'un jugement bien net, m'a dict aultrefois qu'il avait désiré mettre en train qu'il y eust ez villes certain lieu désigné, auquel ceulx qui auroient besoing de quelque chose se peussent rendre et faire enregistrer leur affaire à un officier estably pour cet effect. comme "Je cherche à vendre des perles; Je cherche des perles à



Aussitôt le Saint-Laurent libre de glace, un navire le remontait jusqu'à Montréal; la flamme arborée au grand mât portait une ancre dans un coeur.

C'était le navire de JOHN DE KUYPER & SON qui apportait la provision de leur fameux gin pour l'été.

Une deuxième cargaison arrivait juste avant la fermeture de la navigation.

GIN DE KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

10 onces 85¢

26 onces \$1.90

40 onces \$2.65

Maison fondée en 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

à (suivre)

La semaine provinciale

(Suite de la page 2)
Enquête sur les bibliothèques.

Le département de l'Industrie et du commerce continuera cet été l'inventaire des ressources naturelles de la province. On a décidé d'étendre cette enquête aux bibliothèques. Il y a dans les bibliothèques, même peu importantes, des trésors artistiques et historiques. Il s'agit de les découvrir, de les identifier, pour en dresser la liste et ensuite les protéger et en faire bénéficier les travailleurs intellectuels.

Démission de M. Arthur Larouche.

Le député de Chicoutimi a annoncé récemment qu'il démissionnerait comme député de Chicoutimi, à cause du mauvais état de sa santé. Le gouvernement regrette vivement ce départ, mais il comprend les raisons de M. Larouche.

qui fut un député très dévoué. L'élection aura lieu au cours de l'été.

Les 48 ans du Premier Ministre.

L'hon. M. Maurice Duplessis a célébré le vingt avril le 48ième anniversaire de sa naissance. Comme il était ce jour-là à Toronto, il n'y eut aucune démonstration. Mais de toute la province, les télégrammes et les lettres de félicitations et de voeux ont afflué à son bureau. Nos meilleurs voeux.

NOTES BREVES

Vos chances.

Il y a eu 1,774 billets gagnants à un récent tirage de la loterie du Irish Hospital Sweepstakes. Mais il y a eu, aussi, 5,490,230 perdants. Pensez-y un peu avant de prendre de nouvelles chances. La proportion est presque toujours la même. Vous n'aviez donc qu'une chance sur trois mille de gagner un prix quelconque. Le tirage en question a rapporté \$13,730,010 et le montant total remporté en prix n'était que de \$8,057,600. Il reste donc un profit net de \$5,672,410 aux organisateurs. C'est une industrie payante qui raffle plusieurs centaines de mille dollars chez les canadiens par année.

Dr C.-E. MINGUY

Médecin-Chirurgien

Rayons X - Electrothérapie.

281, PREMIERE AVENUE,

Tél.: 4-2388

FLEURY TIRE SHOP, LTEE

Spécialistes en Pneus et Batteries

108 BLVD CHAREST

Tél.: 2-5397

QUEBEC.

N'OUBLIEZ

pas que notre tonne est encore à sa GROSSEUR

E.-J. CHARTIER & CIE

Enr.

Tél.: 2-6895

22 RUE ST-ROCH

La Maison de Confiance

TEINTURE — PRESSAGE — NETTOYAGE

LA TEINTURERIE FRANCAISE

565 RUE ST-JEAN

TEL. : 4-4686

L'inaction de la police et les petits voleurs

Le public n'est pas au courant des petits vols, qui sont perpétrés par des enfants qui n'ont pas encore atteint leur maturité et dont les âges varient entre 10 et 11 ans et 17 ou 18 ans. Ces vols sont devenus une véritable épidémie que la police ne semble pas vouloir réprimer.

Les livreurs des laiteries sont particulièrement affectés par ces vols. En effet, il ne se passe pas de jour sans que quelques-uns d'entre eux aient à souffrir de ces dépradations.

Ces vols se pratiquent, tantôt à un endroit, tantôt à un autre plus éloigné mais toujours dans le même district. Ce sont toujours les mêmes garnements, dont la plupart sont connus, qui les pratiquent. C'est presque toujours du beurre qu'ils volent. Il y a même eu, en plein jour, des vols d'une boîte complète de beurre. Mais c'est généralement trois ou quatre livres, et même jusqu'à toute une rangée de la boîte qui sont enlevées.

Ces vols se pratiquent surtout dans la partie haute de la ville, sur le Cap, par exemple, dans la rue Haldimand et l'avenue Ste-Geneviève. On dirait que les centres ouvriers de St-Roch et de St-Sauveur sont moins infestés par ces petits mécréants.

La police devrait s'intéresser à mettre fin à ces actes répétés de vilains petits voyoux mais elle ne semble pas vouloir s'en occuper.

Récemment un livreur a pris en flagrant délit un de ces petits bandits et il l'a conduit par les oreilles au poste de police No 1. Vous vous imaginez que le petit voleur a été coffré. Détrompez-vous. Le sergent en charge du poste a simplement dit qu'il ne pouvait pas l'arrêter sans que le livreur ne porte une plainte et qu'il y ait un mandat d'émané.

Et, par-dessus le marché, on l'informe qu'il aurait une vingtaine de piastres à déboursier pour les frais.

Le livreur tenait là entre ses mains le coupable qu'il accusait d'avoir volé, dans sa voiture de livraison, trois livres de beurre. Et la police n'a pas voulu agir.

C'est inconcevable!

Evidemment, il y a quelque chose qui ne va pas dans notre administration de la police. Le fait que nous racontons ci-dessus, qui n'est malheureusement pas le seul, mérite d'être dénoncé de la façon la plus énergique.

Les vols qui sont ainsi faits dans les voitures de livraison sont pratiqués aux dépens des pauvres livreurs qui, pour la plupart, ne reçoivent qu'un maigre salaire. Un de ces livreurs nous déclarait ces jours derniers que, dans le mois de mars, il s'est fait escamoter au-delà de \$17.00 de marchandises par ces petits chenapans et tous ces vols ont été pratiqués dans la partie haute de la ville.

Nous appelons l'attention des autorités compétentes sur cet état de choses et nous les prions de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces dépradations au plus tôt.

Nous n'en disons pas plus pour aujourd'hui.

CE MAIRE EST DANS LES PATATES

On n'a pas d'idée comme il s'en trouve chez nous qui sont habituellement ou occasionnellement dans les patates! Néanmoins, il s'en trouve parmi eux qui occupent des situations élevées, voire même qui jouent un rôle public. Il est vrai qu'en démocratie, ce ne sont pas exclusivement les plus intelligents et les plus avertis qui gouvernent, c'est généralement le contraire qui a lieu, ce qui n'est pas à l'honneur de cette démocratie et de notre société.

Cette lacune expliquerait les scandales, connus et inconnus, qui se produisent généralement sous chaque administration, renfermant des crétiens et autres tristes oiseaux, parmi ses membres.

Ceci expliquerait également les attitudes équivoques de certains de nos hommes publics, leur complicité tacite, et parfois formelle, dans certains abus criants. Rien de plus certain.

L'exemple le plus frappant et le plus récent que nous ayons recueilli de l'ignorance de certains hommes publics de leurs attributions et de leurs devoirs envers le

peuple, est l'aveu que nous fit récemment le maire de la ville que nous habitons de ne pouvoir sévir contre les camelots qui vendent des revues indécentes, malpropres, écoeurantes et immorales qui nous viennent pour la plupart des Etats-Unis, pays par excellence de la licence.

"Je dois vous dire, nous écrivait ce maire, qu'il n'est pas dans les attributions du maire de XXX d'interdire la vente de ces revues. Si ce n'est pas dans les attributions du premier magistrat d'une ville d'interdire la vente de revues qui préchent la luxure, à qui appartient-il, nous vous le demandons de le faire; qui a l'impérieux devoir de faire respecter la morale chez nous? Qui?"

L'Etat n'est-il pas le gardien de la morale autant que celui de l'ordre public qui en découle? L'Etat n'est-il pas tenu d'assurer la pratique de la vertu parmi ses sujets et, conséquemment, d'écarter tout obstacle susceptible de restreindre ou d'annihiler son développement normal?

"L'Etat, dit St-Thomas, qui en

connaît plus long que ce maire en fait de morale, tout en maintenant la paix, a pour MISSION d'assurer aux hommes la suffisance des biens corporels et de leur ASSURER la jouissance d'une vie éclairée et VERTUEUSE.

"Il est vrai, dit à son tour Mgr Forbes, d'Ottawa, que la société civile, pour travailler à la prospérité publique, ne doit pas se préoccuper seulement de l'intérêt matériel MAIS AUSSI DE L'INTERET MORAL et intellectuel.

Et Mgr Paquet, l'illustre et incomparable Mgr Paquet qui a fait honneur à l'Eglise canadienne, que dit-il sur ce sujet.

"Puisque les hommes sont des êtres nés pour la vie MORALE, plus encore que la vie physique, c'est la MISSION des chefs de l'Etat d'assurer à ceux qu'ils dirigent des conditions d'existence favorables non seulement à l'obtention des biens matériels mais à la culture de la science et à la PRATIQUE DE LA VERTU.

Que viennent faire les déclarations de ce maire, après des témoignages aussi précieux, des témoignages qui rendent exactement la pensée de l'Eglise et de la saine philosophie?

CE N'EST PAS DANS LES AT-TRIBUTIONS DU MAIRE. . . .

Nous fera-t-on croire que cet homme public n'a jamais ouvert un traité de philosophie morale? S'il a déjà fait des études dans ce sens, le moins qu'on puisse en dire c'est qu'il est mauvais logicien, ce qui n'est certainement pas pour le grandir dans l'estime des gens bien pensant, des personnes réfléchies.

Puisqu'il n'entre pas dans les attributions du maire d'interdire des revues immorales, c'est-à-dire de combattre le vice imprimé, d'écarter les causes qui conduisent à l'impudicité, au dévergondage des mœurs et à l'abrutissement des hommes, libre alors aux exploités du vice, aux trafiquants de chair humaine et aux batteurs de monnaie sur la vente des articles propres à développer l'immoralité chez nous; libre à ces criminels de pratiquer en paix leur sale métier, leur dégoûtant et lucratif commerce; libre à eux d'entraîner en paix nos gens à l'irrégion à l'athéisme et au libertinage; libre à eux de nous préparer une génération de monstres d'impudicité, de libertinage et de cruauté.

Pourquoi se gêner quand, d'une part, le premier magistrat d'une ville n'a rien à y voir dans la moralisation de ses sujets et que, d'autre part, ce commerce et ce métier rapportent d'aussi nombreuses pièces d'or?

Cela ne nous surprend plus que cette ville compte près de CINQUANTE MILLE vénériens officiels, que sa jeunesse, offre si peu de garantie morale, que l'immoralité soit si répandue! Non, cela ne nous surprend plus que cette ville soit considérée comme une Sodôme.

Mais, viendra sûrement un jour où le maire de cette ville devra considérer comme l'une de ses attributions la lutte aux camelots, vendeurs de revues ou de torchons immoraux ou grivois, malpropres. Sera-t-il, alors, capable d'endiguer cette vague fangeuse qui aura déferlé sur sa ville depuis déjà trop longtemps, grâce à sa fausse conception de son devoir en ce domaine, on ne peut plus grave. N'est-il pas plus facile de combattre le vice à ses débuts qu'au moment où il est généralisé dans le peuple, au moment où il a pris fortement racine?

Qu'on le sache, nous n'entendons ici dénoncer en vain l'attitude pour le moins renversante de ce maire: c'est plutôt par conviction que nous le faisons et avec le secret espoir que notre dénonciation l'amènera à mieux comprendre ses devoirs.

D'ailleurs, n'est-ce pas le devoir de TOUS et de CHACUN, donc de VOUS et de NOUS de s'arracher à cette atmosphère pernicieuse qui fera infailliblement de nous un peuple de libertins, si nous conti-

Pointes seches

Un atlas de l'Europe, pour être à la page, doit être en feuilles mobiles car la topographie change constamment.

Les pissenlits ont fait leur apparition sur le marché la semaine dernière mais ils ne sont pas encore en fleurs.

Avec le printemps nous apparaissent des chevelures qui ressemblent à des vadrouilles, coiffées de toutes sortes de galettes.

Les Japonais trouvent plus de fil à retordre en Chine qu'ils s'y attendaient.

Les femmes veulent briller de partout, à l'exception du nez.

Vous ne pouvez jamais dire la profondeur du puits par la longueur de la margelle.

Par la signature de l'entente anglo-italienne il ne reste plus à Salassi qu'un souvenir de son pays.

Les bruits qui s'échappent du homard que vous plongez dans l'eau bouillante, dit un expert, ne sont pas des plaintes de l'animal, mais des bulbes d'air qui s'échappent de sa carapace sous l'expansion par la chaleur. Gageons tout de même que le homard n'aime pas ce bain chaud.

Des épreuves aux quelles furent soumis des chauffeurs de taxis ont révélé que la plupart étaient des "braques" et quelques-uns myopes.

Maintenant que l'Angleterre, la France et l'Italie semblent vouloir s'embrasser sincèrement les fumées de la guerre s'évaporent.

La musique adoucit les mœurs: voyez les meurtres, les rapt et les vols à main armée des Etats-Unis, pays des Jazzers et des crooners.

Nous aurons bientôt des bouquets de pissenlits.

Maintenant que l'Angleterre a signé une entente avec l'Italie que va-t-on faire de tous les sarcasmes contre le Duce qui ont paru dans les journaux de l'Empire sur lequel le soleil ne se couche jamais?

Les nettoyages du printemps sont commencés. Surveillez vos paperasses, mes amis, car la nettoyeuse pourrait leur faire prendre le chemin de la poubelle. Cela est déjà arrivé, et souvent.

Combien sont nombreux les gens qui n'apprécient les bonnes choses qu'elles possèdent que lorsqu'elles les perdent.

Quand la prospérité favorise un homme elle le trouve généralement au travail.

Quand le peuple est divisé le politicien averti sait choisir le parti du plus fort.

Evidemment, après sa mort, Grey Owl est encore aussi mystérieux qu'un Hibou Gris.

La Rockefeller Fondation a attribué une somme de \$42,000 pour l'étude de la longévité. Il y a des savants de 90 ans qui n'en ont pas encore trouvé tous les secrets.

Une fillette de onze ans disparue pendant onze heures a été retrouvée dans un cinéma regardant un film de cow-boys.

Le bill devant le Congrès des Etats-Unis, décrétant l'incorporation de toutes les unions ouvrières, est calqué sur la législation de la dernière session provinciale.

Depuis 1588, aucune guerre n'a éclaté en mars. Pourtant ce mois est sous le patronage du dieu de la guerre, Mars.

Un livre indésirable

La femme: Qu'as-tu fait de cet ouvrage intitulé "Comment devenir centenaire"?

Le mari: Tu ne penses pas que je vais laisser traîner ce bouquin alors que ta mère est dans la maison.

L'automobiliste indigné

L'automobiliste (au tribunal): "Mais, Monsieur le Juge, je ne roulais pas à du 60 à l'heure, ni à du 50, ni à du 40, ni à du 30, ni même à du 20. . ."

Le juge: "Arrêtez, arrêtez; vous allez bientôt écraser quelqu'un en reculant. . ."

UN DRAME

Sur le bord d'un canal, des enfants jouent. Tout d'un coup l'un d'eux se met à hurler, et montrant l'eau profonde du doigt, il dit:

— Il est tombé là, il est tombé là.

Un marinier accourt, plonge, remonte, sans avoir rien vu. Mais l'enfant de plus belle s'inquiète:

— Il est là.

Nouveau plongeon. Toujours rien. Alors le marinier demande:

— Il est grand, petit?

— Non! Petit comme ça!

— Mais alors, qu'est-ce que c'est?

— Mon soulier, m'sieu.

nuons à l'entretenir, si nous persistons à fermer les yeux sur cette licence qu'affichent effrontément les exploités du vice chez nous; n'est-ce pas le DEVOIR des honnêtes gens de combattre TOUTE mesure, TOUTE attitude susceptible de les entraîner à l'irrégion et à l'affranchissement des lois de la morale? En dénonçant la conduite de ce maire, nous nous défendons contre les mœurs barbares qu'on veut nous imposer.

Nous ne craignons pas de l'affirmer: ce maire manque GRAVEMENT à son DEVOIR. Il en est de même de TOUS nos conseillers municipaux, ruraux et urbains, qui tolèrent durant la belle saison ces scandales de la route, des plages, et des bosquets, scandales qui font la honte de notre siècle et de notre génération qui indiquent à quel degré de bassesse on est descendu, un peu par la faute de chacun des gouvernés et beaucoup par la faute de nos gouvernants que la question de morale publique laissent indifférents.

TOUS, gouvernants et gouvernés, des villes et des campagnes, nous avons l'IMPERIEUX DE-

VOIR de combattre ENERGIQUEMENT TOUTE forme d'immoralité que les gibiers de potence ou les gens des bouges veulent à tout prix nous imposer. Ce DEVOIR est autant l'affaire des maires que des citoyens les plus modestes. L'Etat se DOIT de seconder l'Eglise dans ses efforts pour moraliser notre peuple.

S'il lui arrive jamais de l'oublier, si l'Etat néglige de s'acquitter de ce grave DEVOIR envers ses administrés, il appartient à ces derniers de lui rappeler ses obligations, de lui rappeler ses attributions.

L'Etat est TENU de s'occuper tant des intérêts religieux et moraux du peuple que de ses intérêts matériels et intellectuels. Fasse le ciel que TOUS nos administrateurs saisissent enfin la portée de leur responsabilité et aient le courage nécessaire de s'en acquitter consciencieusement. C'est à ce prix seulement que notre race ira de l'avant, qu'elle verra son influence grandir et ses enfants heureux.

Oui, honte à tous ces gens!

C. B.